



AIDE À LA PRATIQUE D'UNE ACTIVITÉ SPORTIVE OU CULTURELLE

La ville de Lunel-Viel reconduit et élargit son dispositif et propose aux jeunes Lunelviellois(es) de 4 à 25 ans une aide à la pratique sportive et culturelle. **La date limite de dépôt du dossier est fixée au 16 octobre 2026 à l'accueil de la mairie.**

CONDITIONS D'ATTRIBUTION

- Être domicilié à Lunel-Viel, ou scolarisé à Lunel-Viel pour les plus jeunes
- Être né entre 2001 et 2022
- Être inscrit(e) dans un club sportif, une association ou un organisme agréé Jeunesse et Sport ou Jeunesse et Éducation populaire dont le siège est à Lunel-Viel ou propose des activités sur Lunel-Viel
- Valable pour une seule activité sportive par enfant

BARÈME

⇒ **Pratique d'activité sportive ou culturelle dans un club, association ou organisme**

Le montant de l'aide varie en fonction du coût de l'inscription (*hors équipement*).

> **Quotient familial inférieur ou égal à 399** : 90% du coût de l'inscription plafonnée à **80 euros**.

> **Quotient familial compris entre 400 et 800** : 75% du coût de l'inscription plafonnée à **60 euros**.

> **Quotient familial compris entre 801 et 1000** : 60% du coût de l'inscription plafonnée à **40 euros**. Le montant de l'aide municipale cumulé avec une autre aide (*coupon sport*) ne doit pas excéder le montant de l'inscription.

MODALITE

Pour en bénéficier, merci de remplir ce formulaire et de le retourner avec les documents suivants au plus tard le 16 octobre 2026.

- ☐ Ce formulaire rempli avec signature et cachet du club ou de l'association (1 formulaire par jeune)
- ☐ 1 justificatif de domicile de l'année en cours
- ☐ 1 attestation CAF ou MSA de moins de 3 mois
- ☐ 1 copie intégrale du livret de famille ou carte d'identité du jeune
- ☐ 1 certificat de scolarité pour les -18 ans

Après instruction du dossier par une commission en lien avec le service Enfance Jeunesse et le CCAS, les familles seront informées par courrier du montant de l'aide accordée.

RÉCAPITULATIF

	Club, Association, Organisme	Ateliers de pratique musicale
Objectif de l'aide	Permettre aux jeunes de pratiquer une activité sportive ou culturelle de leur choix	Ateliers permettant aux jeunes de découvrir des instruments de musique
Public	Enfants de 4 à 25 ans	Enfants de 5 à 25 ans
Forme de l'aide	Prise en charge d'une partie du montant de l'inscription annuelle auprès d'un club sportif ou d'une association culturelle de la commune.	Atelier de groupe le samedi matin Attribution d'une place dans le groupe musical avec justificatifs à fournir sous réserve des conditions d'éligibilité et dans la limite des places disponibles
Condition de ressources Aide / Participation	QF <= 399 : 90% du coût de la cotisation plafonnée à une aide de 80 € QF > 400 et <= 800 : 75% du coût de la cotisation plafonnée à une aide de 60 €. QF > 801 et <= 1000 : 60% du coût de la cotisation plafonnée à une aide de 40 €. Le quotient familial permet d'attribuer un nombre de points (associé à d'autres critères de notation)	Le quotient familial permet d'attribuer un nombre de points. Cofinancement commune et GAM. Adhésion versée au GAM : 10€/ an par enfant. QF > 801 >= 1199€ : Participation de 40€ supplémentaires par famille. QF >= 1201€ : Participation de 80€ supplémentaires par famille.
Procédure de la demande	La demande est à faire par le représentant légal de votre enfant auprès de la commune ou par le jeune majeur auprès de la commune	
Mise en œuvre de l'aide	L'aide est directement versée par la commune à la structure associative Cette aide est accordée pour une activité par an et par enfant sans la limite de la dotation annuelle	La famille verse directement à l'association une participation définie en fonction de son QF

L'attribution des aides se fera en fonction de plusieurs critères qui attribueront des points. Les aides seront accordées dans la limite des fonds disponibles et/ou des places disponibles.

INSCRIPTION

NOM et Prénom de l'inscrit :

Date de naissance : Classe :

Établissement scolaire fréquenté :

☐ Garçon

☐ Fille

NOM / Prénom du représentant légal :

Adresse :

Tél. fixe : Portable :

E-mail :@.....

☐ Reconnaissance MDHP ou AEEH

☐ Bénéficiez-vous du coupon sport. Si oui, montant.....

ATTESTATION D'INSCRIPTION (à remplir par le club ou l'association)

Je soussignée (e) NOM, Prénom :

Fonction :

Représentant le club, l'association ou l'organisme dénommé(e) ci-après (libellé complet)

Adresse :

Atteste que :

NOM : Prénom :

Est bien inscrit(e) à l'activité suivante :

Pour la période du (dates) au

Pour un montant de € hors frais d'équipement (tenue de sport, instrument, etc.) et avec déduction du Pass Sport et autres dispositifs d'aide.

Fait le :

Signature et cachet du club, de l'association ou de l'organisme :

Ce document est à retourner à l'accueil de la mairie de Lunel-Viel avant **le 16 octobre 2026**.